

XI^{ème} EDITION DU CONGRES AFRICAIN DES JURISTES D'AFFAIRES (COJA 2018)

“ le droit OHADA évalué par ses utilisateurs : apports, difficultés pratiques, propositions de réformes ”

Dakar, Sénégal, du 26 au 29 Juin 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION Entreprises privées

Nom de la structure/personne : Ville/Pays :

NIU : RCCM : BP :

Nom et fonction de la personne à contacter :

Adresse email et Tél :

Tarif commun : 500.000 FCFA HT /Personne

Inscrivons les personnes ci-après au COJA 2018 :

Noms et prénoms	Fonction
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
<p>Soit Participants x 500 000 F CFA = F CFA</p> <p>TVA Obligatoire (19,25 %) = FCFA</p> <p>TOTAL TTC = F CFA</p>	

▪ **Contrepartie du coût de l'inscription** : Le tarif ci-dessus comprend la participation aux travaux du Congrès, les utilitaires, la documentation, les pause-café et déjeuners pendant le Congrès, l'excursion touristique. Les frais de voyage, de visa éventuel et d'hébergement sont à la charge des participants.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS ET DES PAIEMENTS : 15 Juin 2018

▪ **Informations - Inscriptions:** cadev@cadevafrique.org Tél : (+237) 676967696 / 664553088 / 242094552

Conditions particulières : Les frais de participation sont payables au moment de l'inscription et, en tous les cas, au plus tard le 1er jour du séminaire. Ils resteront acquis pour toute annulation intervenant moins de 05 jours avant la date du séminaire. Toutefois une personne indisponible peut se faire remplacer par une autre de la même structure. L'inscription n'est enregistrée qu'après réception par le CADEV de la fiche d'inscription renseignée et dûment signée, et du justificatif du paiement des frais de participation.

Date, signature et cachet